

Cote du document: EB 2013/LOT/G.3
Date: 7 juin 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Geoffrey Livingston
Économiste régional
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +39 06 5459 2858
courriel: g.livingston@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Recommandation d'approbation	1
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	2
Annexe	
Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement AFRACA 2013-2015	3

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, telle qu'elle figure au paragraphe 6.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA)

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 1 million d'USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui au programme de recherche et de formation du centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI ci-après: Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA)
2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:

Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement 2013-2015
3. Les objectifs et la teneur de ce programme de recherche appliquée sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons.
4. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou innovantes ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux populations pauvres, femmes et hommes, des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
5. Le programme proposé est conforme aux objectifs et aux résultats escomptés de la Politique révisée du FIDA en matière de dons: a) promotion d'activités innovantes et élaboration de technologies et d'approches novatrices au profit du groupe cible du FIDA; b) intensification des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation sur les politiques s'agissant des questions importantes pour les ruraux pauvres qui sont mises en avant par ce groupe cible et en son nom; c) renforcement de la capacité des institutions partenaires à fournir toute une gamme de services d'appui aux ruraux pauvres; et d) amélioration de l'assimilation des enseignements, de la gestion des savoirs et de la diffusion de l'information sur les questions liées à la réduction de la pauvreté rurale auprès des parties prenantes, tant au niveau régional qu'interrégional.

Deuxième partie – Recommandation

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme de développement 2013-2015 de l'Association africaine de crédit rural et agricole, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées dans le présent rapport.

Kanayo F. Nwanze
Le Président

Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement 2013-2015

I. Contexte

1. L'agriculture occupe une place centrale dans les économies des pays africains. Ce secteur constitue en effet l'un des principaux moteurs de croissance, de création de richesses et d'emplois, et de réduction de la pauvreté. Principale activité économique de l'Afrique subsaharienne, l'agriculture contribue au PIB à hauteur de 30-50% et emploie plus de 70% de la population. Cependant, ce secteur n'attire pas de financements, que ce soit de sources privées ou publiques, proportionnels à sa contribution aux économies nationales. Bien qu'il soit à l'origine de la création de richesses et d'emplois et qu'il constitue le meilleur moyen de réduire la pauvreté, le secteur agricole ne reçoit en moyenne que 2-3% de la totalité des financements. La relation entre le secteur financier et le secteur agricole est l'un des principaux obstacles à la transformation de l'agriculture africaine. L'accès aux financements est fondamental pour pouvoir exploiter pleinement le potentiel de l'agriculture et financer la croissance dans ce secteur.
2. Créée en 1977, l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA) est un organe de coordination de haut niveau pour le renforcement des politiques dans le domaine du financement de l'agriculture, et un fervent défenseur du financement rural et agricole en Afrique. Depuis plus de 30 ans, l'AFRACA a acquis une solide expérience et encourage le dialogue et l'échange d'expériences en matière de financement rural et agricole pour promouvoir et soutenir la croissance et le développement dans les zones rurales. Le double objectif de l'AFRACA - réseau dont les membres sont des acteurs clés dans le domaine du financement rural et agricole - consiste d'une part à encourager l'instauration d'un environnement politique propice au financement rural et agricole dans la région et, d'autre part, à aider ses organisations membres à accroître la portée de leur action dans les zones rurales, à mettre au point des pratiques bancaires rurales et agricoles adaptées et à développer des produits innovants. L'AFRACA continue à jouer un rôle extrêmement important dans la campagne en faveur de l'accès sans exclusive au financement rural et agricole; campagne en progression et qui figure parmi les priorités des programmes de développement à l'échelle nationale, régionale et internationale.
3. Outre les observations des institutions membres, des partenaires et des parties prenantes, les bilans techniques annuels des opérations de l'AFRACA - pour les années 2008, 2009, 2010 et 2011 (rapports disponibles) - soulignent les bons résultats obtenus. Le dernier bilan technique assorti d'une analyse préliminaire des attentes des membres fait valoir qu'un travail supplémentaire serait requis afin de renforcer l'action de plaidoyer menée par l'AFRACA et les capacités du personnel des institutions membres. De plus, l'Association devrait mettre à profit les acquis de son expérience de gestion du Partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale (KPM), programme appuyé par le FIDA couvrant la région Afrique orientale et australe, afin de reproduire ces services à plus grande échelle dans d'autres parties de l'Afrique subsaharienne.
4. Le programme de développement proposé pour l'AFRACA amplifiera et améliorera les services offerts à ses institutions membres, notamment les projets de finance rurale appuyés par le FIDA tels que le Programme KMP; le Projet Réseau régional de savoirs de FIDAfrique; le Programme de financement rural en Zambie; le Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural (PROFIT) au Kenya; et le Programme régional de formation au développement rural (PROCASUR), programme de formation aux itinéraires d'apprentissage. Le programme de développement renforcera les partenariats susceptibles de favoriser la recherche, le partage et la diffusion des bonnes pratiques en matière de financement rural et agricole en Afrique subsaharienne.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Le Programme de développement AFRACA met à profit la vaste expérience que le FIDA s'est forgée en matière de soutien aux travaux de recherche en faveur du développement et de renforcement des capacités des prestataires de services – domaines d'intérêt qui sont inscrits dans l'Accord portant création du FIDA. Le Fonds doit être aux avant-postes de l'innovation afin de jouer un rôle de chef de file en matière de meilleures pratiques de développement; pour y parvenir, il faut faire en sorte que la conception des dons soit axée sur l'apprentissage et sur les meilleures pratiques en matière de gestion des savoirs, afin de repérer des activités et des systèmes qui se prêteront à une reproduction à plus grande échelle dans le cadre de ses programmes de prêts et de dons. Le Programme de développement AFRACA pour 2013-2015 offre au FIDA l'occasion unique d'employer ses dons pour mettre en place des politiques en faveur d'un développement rural et agricole accéléré et, dans le même temps, de soutenir les institutions membres, les partenaires de développement et autres parties prenantes de l'AFRACA pour renforcer l'intégration financière rurale et agricole en Afrique subsaharienne. Le don proposé par le FIDA à l'AFRACA permettra d'instaurer une synergie plus forte entre les acteurs clés et de promouvoir l'apprentissage sur le plan géographique et thématique.
6. La prochaine phase (2013-2015) est justifiée par le besoin de continuer à renforcer les assises du réseau de l'AFRACA en soutenant son principe directeur, à savoir la mise au point d'une approche intégrée de financement agricole par l'amélioration de l'environnement politique et le renforcement des services financiers en vue d'aider les communautés rurales et agricoles à exploiter leur potentiel de développement et à améliorer leur bien-être.
7. Il ressort du Cadre stratégique du FIDA pour 2011-2015 que le financement rural reste une priorité des projets et programmes de développement appuyés par le Fonds. Le soutien au financement rural absorbe jusqu'à 20% de la valeur du portefeuille de prêts du FIDA. De plus, grâce à un partage des savoirs renforcé, le FIDA a pour objectif de devenir une organisation chef de file dans le domaine du savoir.
8. Le programme proposé est fidèle à la politique du FIDA en matière de dons en ce sens qu'il appuie les objectifs stratégiques de l'organisation en se concentrant sur l'élaboration d'un éventail de services financiers accessibles à tous, notamment aux femmes, aux jeunes et aux hommes marginalisés d'Afrique subsaharienne.
9. L'AFRACA soutiendra également la recherche-action alliée aux priorités du secteur de la finance agricole (agro-finance). Les résultats des recherches et leur impact sur le développement de politiques et de produits seront documentés au moyen de notes d'orientations que l'AFRACA utilisera pour nouer le dialogue avec les membres et les parties prenantes. Par ailleurs, en 2013 et en 2015, deux forums de haut niveau seront proposés aux parties prenantes pour la promotion de la concertation sur les politiques et le renforcement des partenariats et de la mise en réseau.
10. Le programme proposé est conforme aux critères stratégiques définis par la politique du FIDA en matière de dons: générer de la valeur ajoutée, au-delà des avantages directs obtenus au niveau national. En sa qualité d'organisation panafricaine, l'AFRACA est bien placée pour faciliter les différents processus d'alignement et d'intégration régionale mis en place sur tout le continent.
11. Le don se rapporte à deux des priorités stratégiques que la Division Afrique orientale et australe a fixées dans son programme de dons au titre du guichet régional pour 2011/2012 et au-delà, à savoir la gestion des savoirs et l'accès aux marchés. La gestion des savoirs demeurera l'un des domaines prioritaires du programme proposé, faisant ainsi fond sur la gestion des savoirs et les services de partage d'information que le réseau a développés depuis sa création. Des

composantes importantes, telles que le partage des savoirs, l'apprentissage mutuel et le renforcement des capacités font partie intégrante de tous les ateliers organisés par l'AFRACA.

III. Le programme proposé

12. L'objectif général du programme est de stimuler la création de richesses et d'emplois, de renforcer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté dans les communautés rurales et agricoles d'Afrique subsaharienne, en offrant un meilleur accès à des produits financiers durables et de qualité. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: i) améliorer le rôle de lobby joué par l'AFRACA et encourager les experts à conduire des recherches sur les politiques et plaider en faveur de l'agro-finance en Afrique; ii) aider les institutions membres de l'AFRACA à fournir aux communautés rurales des services financiers durables et de qualité grâce au renforcement des capacités institutionnelles et à la formation du personnel; iii) améliorer les services de gestion et d'échange de l'information et du savoir entre les institutions membres et les parties prenantes; et iv) établir de nouveaux partenariats, tout en renforçant ceux qui existent déjà, afin de créer des synergies entre les activités d'appui à la finance rurale et agricole.
13. Le groupe cible sera composé des institutions membres de l'AFRACA: banques centrales, banques agricoles, banques commerciales/de développement, institutions de microfinancement et leurs organisations faîtières, instituts de formation et agents d'assurance. Les communautés rurales seront les bénéficiaires secondaires du programme: elles se verront offrir par les institutions impliquées dans le développement agricole et rural en Afrique subsaharienne des services financiers de meilleure qualité et mieux ciblés.
14. Le programme, qui sera mis en œuvre sur trois ans, s'articulera en quatre grandes composantes:
 - **Composante 1: élaboration des politiques et plaidoyer**
Les activités relèveront les défis induits par la coordination de la mise en place d'une politique de finance agricole entre différents acteurs (le gouvernement, le secteur bancaire et micro-bancaire, les organisations non gouvernementales et les donateurs) et contribueront à la mise en place de cadres juridiques et réglementaires pour la promotion de programmes de récépissés d'entrepôt.
 - **Composante 2: renforcement des capacités**
Les activités seront axées sur: le recensement d'innovations émergentes et de données scientifiques dans le secteur de la finance rurale, colligées et partagées avec les institutions membres de l'AFRACA; la formation de formateurs dans des domaines spécialisés tels que le financement de filières, le développement de produits financiers et la gestion des risques; et les programmes d'échange entre les institutions membres.
 - **Composante 3: gestion des savoirs et partage d'informations**
Les activités viseront la création de forums de discussion en ligne; la préparation de publications (bulletins trimestriels d'information, notes d'information et notes de position); et le développement d'un site Internet plus convivial et offrant davantage d'informations.
 - **Composante 4: partenariat et travail en réseau**
Parmi les initiatives clés figureront la participation aux réseaux régionaux de finance rurale, l'approfondissement des relations institutionnelles entre les organisations œuvrant dans le domaine de la finance rurale – Banque mondiale, Commission de l'Union africaine et principales communautés économiques régionales – et la participation de l'AFRACA à d'importantes manifestations internationales.

IV. Résultats et avantages escomptés

15. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:
- amélioration de l'environnement politique, susceptible de favoriser les opérations de finance rurale et agricole;
 - échange d'informations sur les produits et les meilleures pratiques agricoles et rurales innovantes et reproduction de celles-ci par les institutions membres;
 - amélioration de l'accès aux services financiers dans le secteur rural et agricole;
 - développement des capacités des institutions membres et du personnel de l'AFRACA grâce à des activités et programmes ciblés;
 - diffusion de services d'information et de gestion des savoirs aux membres de l'Association et au grand public; et
 - mise en œuvre de programmes de partenariat avec des organisations régionales et internationales pour élargir la portée des activités.

V. Modalités d'exécution

16. L'AFRACA sera responsable de la gestion et de l'exécution du programme de développement. Le Comité exécutif, organe de gouvernance de l'Association, se réunira deux fois par an pour fournir de grandes orientations sur les politiques et veiller à ce que les activités du programme soient exécutées conformément aux plans et budgets. Le Secrétariat de l'AFRACA sera chargé des affaires courantes et de la coordination des activités. Le Secrétaire général sera responsable de la gestion d'ensemble des activités du programme, avec l'appui du coordinateur du programme. Un chargé de relations bilingue veillera à ce que les activités du programme soient mises en œuvre dans les délais impartis et répondra aux besoins des institutions membres, des partenaires de développement et des parties prenantes, qu'ils soient anglophones ou francophones.
17. Le responsable financier et administratif de l'AFRACA, placé sous l'autorité du Secrétaire général, assurera une gestion financière approfondie. Ses principales attributions seront identiques à celles établies dans le cadre du programme KPM, à savoir: application de normes acceptables en matière de passation de marchés, de comptabilité et de paiements; gestion des contrats du personnel et des consultants; et administration du don. L'AFRACA s'assurera également que les opérations de financement du programme et les contrôles internes soient effectués conformément aux normes comptables internationales ainsi qu'aux normes internationales d'information et d'audit. Des rapports de situation sur l'exécution, le financement et la situation financière du programme devront être présentés. Par ailleurs, la qualité de la performance, notamment des audits effectués dans les délais prévus, constitueront une condition préalable aux décaissements.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

18. Le budget du programme s'élève à environ 2,5 millions d'USD, avec une contribution du FIDA à hauteur de 1 million d'USD. L'AFRACA contribue directement à la mise en place du programme en prenant en charge les dépenses administratives et les dépenses de personnel grâce au personnel de son secrétariat.

Récapitulatif du budget et du plan de financement
(en USD)

<i>Nombre</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement*</i>
1	Personnel	209 000	97 915
2	Dépenses de fonctionnement (loyer, services publics, installations, etc.)	43 500	47 288
3	Frais de voyage	48 200	1 900
4	Ateliers et réunions	340 000	756 628
5	Assistance technique	149 000	95 238
6	Appui à la recherche, à la formation et à la publication	210 300	499 104
	Total	1 000 000	1 498 073

* Environ 1,5 million d'USD de la part de partenaires tels que le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) (642 285 USD), le Développement International Desjardins (390 000 USD), l'Union européenne (113 964 USD) et d'autres institutions membres (351 824 USD).

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Enhance wealth/job creation, food security and reduce poverty among rural and agricultural communities in Sub Saharan Africa by improving their access to quality and sustainable financial products	Increased and more diversified financial services accessible to the rural poor in the sub Saharan Africa	Poverty Statistics and Statistics by Governments and Donors?	Minimum level of social, political and economic stability
Objectives	(i)Improved capacity of AFRACA to undertake advocacy and lobbying regarding AgriFinance in the continent; (ii)Effective Capacity Building initiatives for AFRACA members established; (iii)Improved and more effective information and Knowledge Management and brokerage Services; (iv)Strengthened and more productive partnerships and networking initiatives developed; (v)Strengthened AFRACA secretariat for growth and sustainability	2 national level engagements on AgriFinance policy concluded; 4 AFRACA members adopting rural finance innovations; 3 short term consultancy services on related e-services concluded per year; 4 visits to select development partners per year; 20% per annum growth in AFRACA income	<ul style="list-style-type: none"> M&E reports of the AFRACA programmes End of AFRACA programme evaluation by IFAD 	
Outputs	(i)Increased capacity of AFRACA to promote activities aimed at improving policy environment to foster rural and agricultural finance operations; (ii)Innovative rural finance practices and products identified through research, other AFRACA initiatives; (iii)Skills of the staff of member institutions developed through tailor made capacity building programmes and events; (iv)Members and Rural finance projects reached with AFRACA Rural finance information and knowledge management services (v)Partnership programmes implemented with regional and international organisations; (vi)Establish sustainable funding streams within the secretariat	(i) 5 AgriFinance policy focused research papers (1 per sub region) developed and shared in AFRACA thematic workshops; (ii) 6 innovative best practices and RF models per year identified for sharing with policy makers and practitioners; (iv)15 staff of AFRACA member institutions per year participating in exchange programmes.; (v) 5 members & 3 rural finance projects per year accessing information from the AFRACA KM&SC; (vi) 5 partnership meetings per year attended by secretariat & Some Ex.Com members. 20% per annum growth in AFRACA income	<ul style="list-style-type: none"> AFRACA Semi-Annual and Annual Reports Periodical performance reports of AFRACA members Reports of AFRACA events IFAD supervision/implementation review reports 	
Key Activities	Appoint and commission AFRACA Goodwill ambassadors and the AFRACA Ex-officios; Visits by AFRACA executive committee to establish working relationships; Document and follow up AgriFinance policy related subjects; Identification of AFRACA centres of excellence and establishment of multi - country learning routes; Technical Exchange among Developing Countries programmes in line with established multi country learning Routes; Demand driven experiential learning programmes for staff of member institutions; Train the Trainers workshop in collaboration with development partners (FAO, ACBF); Specialized AgriFinance women empowerment exposure programmes; Setting up the AFRACA KM&SC desk; Establishment the AFRACA knowledge management and information sharing services centre desk; Set up a virtual Knowledge and Innovation database hub; Converting AFRACA's publications into e-format and uploading them on to an e-library centre; Publication of regular newsletters (quarterly AFRACA News) to members, policy briefs/position papers, and the AFRACA Rural Finance Series for major AgriFinance initiatives; Support the establishment and scaling up of regional and sub-regional functional groups; Institutionalizing the relationship with key development partners, by making focused strategic visits select partners and institutions; Continued membership drive in all the five sub regions; Introduction of token workshop fees; Establishment and launching of the AFRACA executive committee on fundraising		<ul style="list-style-type: none"> AFRACA programme progress reports AFRACA events reports Newsletters, papers prepared AFRACA Annual technical review reports Papers produced Website statistics 	